

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

Juin 2020 - RAA n° 78 du 23 juin 2020  
publié le 23 juin 2020

Préfecture du Val-d'Oise  
Direction de la coordination et de l'appui territorial  
Bureau de la coordination administrative  
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE cédex

Tél.01 34 20 29 39  
Fax01 77 63 60 11  
mél: [courrier@val-doise.gouv.fr](mailto:courrier@val-doise.gouv.fr)

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture  
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise: [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

# **PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE**

## **DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

### **Bureau de la coordination administrative**

Arrêté n° 20-024 du 1<sup>er</sup> juin 2020 donnant délégation de signature à Madame Guylène MOUQUET-BURTIN directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-d'Oise pour recevoir les actes relatifs au fonctionnement et les actes budgétaires des collèges et pour exercer le contrôle de légalité de ces actes